



**Conseil économique
et social**

Distr.
LIMITÉE

E/CN.4/Sub.2/2003/L.27
8 août 2003

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Sous-Commission de la promotion et de
la protection des droits de l'homme
Cinquante-cinquième session
Point 5 c) de l'ordre du jour

PRÉVENTION DE LA DISCRIMINATION

**PRÉVENTION DE LA DISCRIMINATION ET PROTECTION
DES MINORITÉS**

M. Bengoa, M. Eide et M. Kartashkin: projet de décision

**2003/... Projet de décision concernant un fonds de contributions volontaires
pour les activités ayant trait aux minorités**

La Commission des droits de l'homme, prenant note de la résolution 2003/... de la Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme en date du ... août 2003, fait sienne la recommandation de la Sous-Commission tendant à ce que soit créé un fonds de contributions volontaires pour les activités ayant trait aux minorités destiné à faciliter la participation au Groupe de travail sur les minorités et à ses activités de représentants et d'experts des minorités des pays en développement et pour l'organisation d'autres activités liées à la mise en œuvre des droits des personnes appartenant à des minorités, les membres du Groupe de travail faisant office d'organe de décision. La Commission recommande au Conseil économique et social d'approuver cette demande et de recommander à l'Assemblée générale d'envisager favorablement la création d'un fonds de contributions volontaires pour les activités ayant trait aux minorités.
